



A gauche, un grand miroir surmonté de deux points lumineux.



Immédiatement à droite en entrant, un dégagement.



Un radiateur électrique.



Côté gauche, les chambres.

LA CHAMBRE 1

Le sol est recouvert d'un parquet flottant avec des plinthes en bois peintes en blanc.

Les murs sont recouverts d'une fibre de verre.

Le plafond est crépi.

Equipements :

Une fenêtre deux pans coulissants en aluminium double vitrage équipée d'un volet roulant.

Un radiateur électrique.



Une porte d'accès équipée d'une clef.



LA CHAMBRE 2

Le sol est recouvert d'un parquet flottant avec des plinthes en bois peintes en blanc.

Les murs sont recouverts d'une fibre de verre.

Le plafond est crépi.

Equipements :

Une fenêtre deux pans coulissants en aluminium double vitrage équipée d'un volet roulant.

Un radiateur électrique.



Une porte d'accès avec une clef.

LA CHAMBRE 3

Le sol est recouvert d'un parquet flottant avec des plinthes en bois peintes en blanc.

Les murs sont recouverts d'une fibre de verre.

Le plafond est crépi.

Equipements :

Une fenêtre deux pans coulissants en aluminium double vitrage équipée d'un volet roulant.

Un radiateur électrique.

Une porte d'accès équipée d'une clef.



De retour dans l'entrée, à droite, se trouve une chambre.

LA CHAMBRE 4

Le sol est recouvert d'un parquet flottant avec des plinthes en bois peintes en blanc.

Les murs sont recouverts d'une fibre de verre.

Le plafond est crépi.

Equipements :

Une petite fenêtre en PVC double vitrage équipée d'un store occultant.



Un radiateur électrique.



Un point lumineux au plafond et un second fixé sur le mur.



Une porte d'accès qui a été enlevée et équipée d'un verrou.



De retour dans le couloir, à suivre se trouvent les toilettes et la salle de bain.

LES TOILETTES

Le sol est recouvert d'un linoléum.

Les murs sont recouverts d'une fibre de verre.

Le plafond est peint en blanc.

Equipements :

Un bloc WC.

La porte est absente.



A gauche, se trouve la salle de bain.

LA SALLE DE BAIN



Le sol est carrelé.

Les murs sont recouverts d'un revêtement en PVC.

Le plafond est tapissé.

Equipements :

Un radiateur électrique.

Une cabine de douche équipée d'une porte en accordéon.



Une baignoire.



Un plan comprenant deux vasques, surmonté de deux miroirs et d'un luminaire.



Au bout du couloir se trouve un salon. En enfilade, se trouve la cuisine.

LE SALON



Le sol est recouvert d'un carrelage avec des plinthes carrelées assorties.

Les murs sont peints pour partie et recouverts de lambris en bois.



Le plafond est recouvert d'un lambris en bois avec un point lumineux.



Equipements :

Deux fenêtres deux pans coulissants en aluminium double vitrage équipées de volet roulant.



Un radiateur électrique.



LA CUISINE

Le sol est recouvert d'un carrelage avec des plinthes carrelées assorties.

Les murs sont recouverts d'une fibre de verre. Je constate la présence de traces d'humidité et de moisissure dans l'angle.



Le plafond est recouvert d'un lambris en PVC avec une trappe d'accès aux combles et un point lumineux.



Equipements :

Une cuisine équipée avec des éléments hauts et bas, une plaque de cuisson au gaz, un réfrigérateur, un four, une hotte, un évier.



Une baie vitrée en aluminium équipée d'un volet roulant donnant sur un balcon recouvert d'un carrelage avec une rambarde métallique.

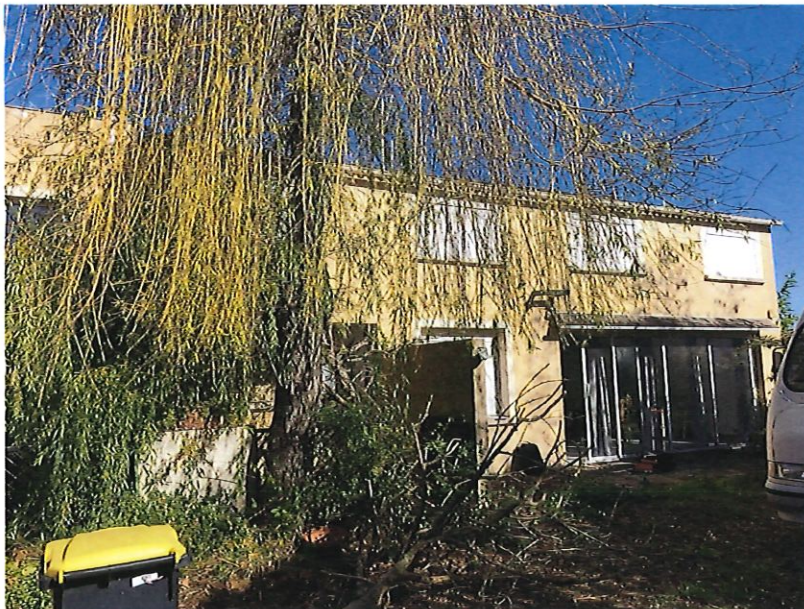


Un radiateur électrique.



DESCRIPTION EXTERIEURE

Les murs extérieurs sont recouverts d'un crépi.

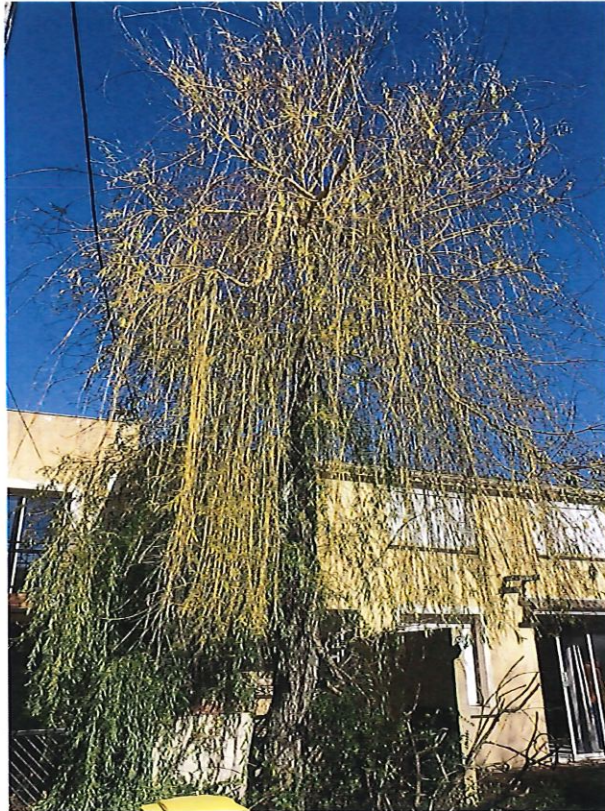


Les ouvertures sont équipées de volets roulants.





Un arbre non entretenu gêne l'entrée à l'appartement 1 ainsi qu'un arbre tombé au sol.



Sur le devant de l'immeuble, l'espace est recouvert de gravillons envahis par la végétation.



La parcelle est délimitée sur deux côtés par des claustras en bois et par un, un muret.





Sur le devant de l'appartement n°2, il existe une terrasse en béton brut avec de chaque côté un muret permettant de délimiter les espaces dédiés aux deux appartements au rez de chaussée.

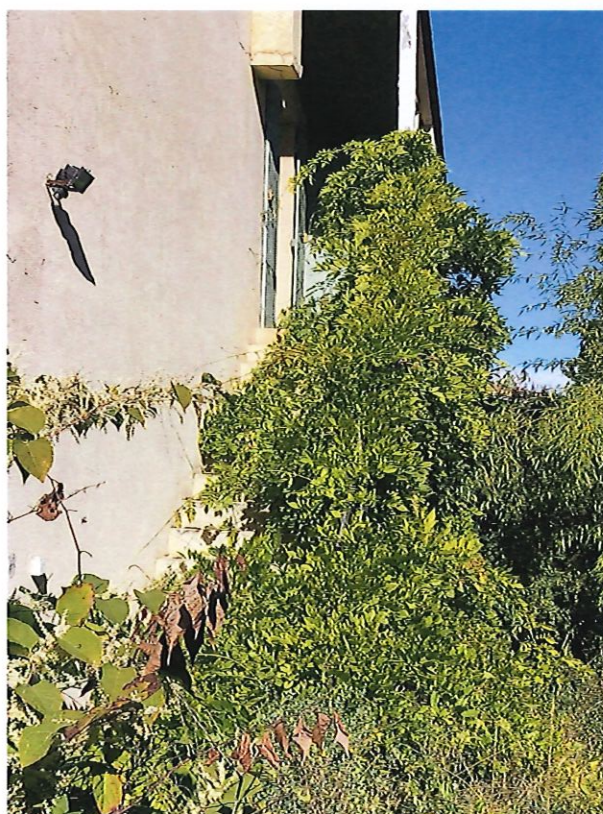




Au fond de la parcelle, je constate que l'accès à l'appartement n°3 est envahi par la végétation.



La porte d'accès est équipée de volets en bois.



LES DIAGNOSTICS

Le diagnostic immobilier avec les mesures sera annexé au cahier des conditions de vente.

Le diagnostic de la CDA n'a pu être établi du fait de la fermeture des compteurs. Il est rappelé que l'immeuble étant raccordé au tout à l'égout dixit la CDA, le diagnostic n'est pas obligatoire.

Ayant terminé mes constatations, je me suis retirée afin d'établir le présent Procès Verbal de Constat.

J'ai rédigé le présent Procès-Verbal de Constat sur quarante-six pages, lequel comprend des photographies numériques dont je certifie l'authenticité pour servir et valoir ce que de droit à ma requérante, et dont le coût est de :
Quatre cent cinquante-deux euros et quatre-vingt-huit centimes

Le présent acte est déposé au rang des minutes de l'étude.

Emolument	:	367.96 €
Transport	:	<u>7.67 €</u>
Total HT	:	375.63 €
Taxe Forfaitaire	:	€
TVA 20%	:	75.13 €
<u>Frais Postaux</u>	:	<u>2.12 €</u>
TOTAL	:	452.88 €

Maître RENARD Marielle

